

# AUDIT CITOYEN DE LA GOUVERNANCE PAYS BASQUE

Janvier 2019



**Plateforme BATERA**

[www.batera.info](http://www.batera.info)

# Un Audit Citoyen de la Gouvernance Pays Basque

*Le présent dossier est le résultat de l'audit citoyen de la gouvernance Pays Basque organisé par la plateforme BATERA d'octobre à décembre 2018.*

*L'objectif de cet audit était de recueillir l'opinion et les ressentis des citoyen-ne-s du Pays Basque quant à la gouvernance de la CAPB (il ne s'agissait pas d'analyser les politiques sectorielles de la CAPB sur le fond) et de formuler des propositions dans le but d'améliorer son fonctionnement. Le résultat reflète les opinions et avis formulés par les personnes qui ont bien voulu y participer et apporter leurs contributions. Il n'est pas l'expression des points de vue de la plateforme BATERA, même si plusieurs de ses membres ont participé aux différentes phases de l'audit, donc à l'élaboration, avec d'autres, des propositions formulées.*

*Après s'être mobilisée pendant de longues années pour la création d'une Collectivité Territoriale propre au Pays Basque, la plateforme BATERA avait accepté l'option d'une communauté d'agglomération comme un premier pas. Elle souhaite aujourd'hui le bon fonctionnement et la réussite de cette Communauté d'Agglomération – et c'était l'objet de cet audit citoyen – parce qu'elle veut aller plus loin dans la capacité de ce territoire, de ses habitant-e-s et de ses élu-e-s à prendre en main leur avenir. Pour avoir expliqué et défendu la création de cette première institution auprès des habitant-e-s de ce pays, s'intéresser à son fonctionnement avec un regard lucide et critique si besoin mais dans un esprit constructif était et reste un passage obligé pour BATERA.*

*Cet audit citoyen s'est déroulé comme prévu en trois phases :*

- des réunions locales entre le 15 septembre et le 6 octobre pour faire un bilan du fonctionnement de la première institution d'Iparalde.*
- des auditions d'élu-e-s en responsabilité au sein de la CAPB, de différents acteurs de la société basque ou de personnes ressources extérieures au Pays Basque, les 3 et 10 novembre.*
- des ateliers le 1<sup>er</sup> décembre pour formuler des préconisations sur la base des éléments recueillis lors des deux premières phases.*

*Cet audit a sans doute ses points faibles et ses manques. Le temps et les moyens ont souvent manqué pour une analyse plus poussée. Mais l'exercice a plusieurs vertus précieuses en ces temps de défiance vis à vis des institutions et de crise de la représentation démocratique.*

*Il a constitué un moment fort d'éducation populaire concernant le fonctionnement complexe de cette macro Communauté d'Agglomération. Un moment démocratique aussi, en tant qu'initiative indépendante de l'institution de même que par la participation des responsables institutionnels ayant accepté de « jouer le jeu ». Une vertu politique enfin, en intervenant dans le débat public après les deux années de mise en place de la nouvelle institution, en analysant ses faiblesses et ses avantages et en contribuant à ses nécessaires évolutions.*

*Pour BATERA, une société civile exigeante, vigilante et mobilisée est un des éléments clé ayant permis la constitution de la première institution pour Iparalde. Elle est aussi le garant des avancées futures et de l'approfondissement d'une gouvernance démocratique au Pays Basque.*

*C'est avec fierté que BATERA présente à la population et aux élu-e-s du Pays Basque les résultats de cet audit remis entre les mains du président de la CAPB. Elle restera attentive à la suite qui sera donnée aux propositions formulées et mobilisée pour répondre aux sollicitations qui lui seraient faites.*

*Ainhize, le 19 janvier 2019*

# Principaux éléments issus du diagnostic

## Points négatifs

Facteurs internes	Facteurs externes
FAIBLESSES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La COMMUNICATION EXTERNE, vis-à-vis de la population est à améliorer : site internet mal fait, mauvaise distribution de la revue Baskinfo, méconnaissance des compétences et du fonctionnement de l'institution</li> <li>• Trop de CENTRALISATION des prises de décisions, des services: Certains ont le sentiment qu'au CONSEIL EXÉCUTIF, l'exécutif prend des décisions avant la plénière, que le président décide seul, et qu'au CONSEIL COMMUNAUTAIRE les ordres du jour étant trop chargés, le Conseil devient une simple chambre d'enregistrement</li> <li>• L'INSTITUTION ne semble PAS ASSEZ PARTICIPATIVE pour les élu-e-s des petites communes : manque d'information, pas assez de débats...</li> <li>• Le PROJET DE TERRITOIRE, sa stratégie et ses objectifs ne semblent pas clairs</li> <li>• Les PÔLES TERRITORIAUX ne sont pas structurés, ils sont affaiblis avec le risque de disparition...</li> <li>• Le FONCTIONNEMENT est perçu trop TECHNOCRATIQUE avec des techniciens qui ont un poids trop important, et une « professionnalisation » de certains élu-e-s</li> <li>• L'INSTITUTION est considérée PAS ASSEZ PARTICIPATIVE (pour les citoyen-ne-s), avec le sentiment d'éloignement, de manque de concertation avec la société civile, et le sentiment de bureaucratie...</li> <li>• Sur la question des COMPÉTENCES de la CAPB : Pour certains, elle en a trop pour une gestion efficace ; Au contraire, pour d'autres, la CAPB ne s'est pas saisie de toutes les compétences qu'elle aurait pu avoir.</li> <li>• Le DÉSÉQUILIBRE CÔTE / INTERIEUR revient souvent avec le sentiment de méconnaissance des différentes réalités et de différence de traitement entre les territoires.</li> <li>• L'EUSKARA n'est pas assez présente dans le fonctionnement de la CAPB.</li> <li>• Les RELATIONS AVEC LE PAYS BASQUE SUD ne sont pas assez développées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT : les élu-e-s ne sont pas choisi-e-s au suffrage universel direct, pas de légitimation</li> <li>• PARITE HOMME/FEMME</li> </ul>

# Principaux éléments issus du diagnostic

## *Points positifs*

Facteurs internes	Facteurs externes
FORCES	OPPORTUNITES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfin, Iparralde est doté d'une RECONNAISSANCE institutionnelle et administrative.</li> <li>• Avec la MUTUALISATION des moyens et des services plus compétents, il y a un potentiel d'équilibre Côte / Intérieur</li> <li>• Opportunité d'une réflexion, d'une vision et d'une gestion GLOBALE DU TERRITOIRE.</li> <li>• TOUS LES TERRITOIRES sont représentés, permettant une meilleure connaissance mutuelle.</li> <li>• Les RELATIONS avec les AUTRES INSTITUTIONS sont aujourd'hui possibles avec plus de poids politique pour nouer des partenariats, et une faculté de négociation plus forte.</li> <li>• RECONNAISSANCE de la langue basque et du gascon.</li> <li>• Le territoire d'Iparralde a davantage de COMPETENCES.</li> <li>• Il y a un APAISEMENT des querelles entre élu-e-s.</li> <li>• Plusieurs COMMISSIONS fonctionnent et les élu-e-s sont motivé-es.</li> <li>• La politique de CONCERTATION avec la société civile dans le domaine euskara est mise en valeur.</li> <li>• La compétence des technicien-ne-s est soulignée, ce qui aide notamment les petites communes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ESPOIR : La CAPB succite l'espoir pour aller plus loin dans la revendication institutionnelle, pour la mise en œuvre de politiques plus efficaces (environnement, agriculture, etc.).</li> </ul>

# Auditions des experts



**André GARRETA**  
Président de la Chambre de Commerce et  
d'Industrie Bayonne Pays Basque



**Caroline PHILIPS**  
Présidente du Conseil de  
Développement



**Mattiu ETCHEVERRY**  
Salarié de la CAPB en charge du projet de  
territoire



**Daniel BEHAR**  
Cabinet ACADIE (qui a accompagné les travaux  
de préfiguration de l'EPCI)

Le samedi 3 novembre, 4 personnes impliquées dans le processus d'institutionnalisation du Pays Basque Nord ont été auditionnées. Chaque intervenant-e était convoqué-e à une heure précise de manière à ce qu'ils-elles n'assistent pas aux autres auditions. Ainsi les prises de parole n'étaient pas influencées ni formulées en réponse aux interventions précédentes. Le choix de ces personnalités s'est fait en prenant en compte leurs fonctions respectives. Un peu plus de 30 personnes ont assisté à cette matinée. Chaque intervenant-e a répondu tour à tour à 3 questions avant un court moment d'échanges avec la salle. Ces auditions ont permis d'approfondir certains sujets pointés lors de la première phase de l'audit citoyen. Les réponses ont servi de matériel pour compléter le diagnostic et préparer la troisième phase de l'Audit .

# Auditions des élu·e·s



**Emmanuel  
ALZURI**

**Maire de Bidart**

**Conseiller Délégué en charge du Littoral,  
Trait de Côte, Gemapi et Milieux Naturels**



**Eric  
NARBAIS JAUREGUY**

**Maire d'Arbouet Sussaute  
Vice-Président en charge à l'eau  
potable**



**Maider  
BEHOTEGUY**

**Adjointe à Bardos  
Vice-Présidente n charge des  
ressources humaines**



**Alain  
IRIART**

**Maire de St Pierre d'Irube  
Vice-Président en charge de  
l'assainissement et l'eau potable**



**Jean René  
ETCHEGARAY**

**Maire de Bayonne  
Président de la CAPB**

Le samedi 10 novembre, ce sont 5 élu·e·s qui ont été auditionné·e·s. Là encore, aucun·e n'a assisté à l'audition des autres afin de ne pas influencer les réponses. Le choix de ces personnalités s'est fait en prenant en compte leurs fonctions respectives ainsi que leur position vis à vis de la création de la CAPB. Environ quarante personnes ont assisté à cette matinée. Chaque intervenant·e a répondu tour à tour à 3 questions avant un court moment d'échanges avec la salle. Ces auditions ont permis d'approfondir certains sujets pointés lors de la première phase de l'audit citoyen, de recueillir l'avis d'élu·e·s directement impliqué·e·s dans la gestion de l'institution. Les réponses ont pu servir de matériel pour compléter le diagnostic et préparer la troisième phase de l'Audit Citoyen de la Gouvernance Pays Basque.

## Éléments structurels liés à une évolution de statut du Pays Basque Nord.



Un certain nombre de thématiques qui interrogent le cadre institutionnel actuel ont émergé de la phase de diagnostic. Elles mettent en exergue les limites d'une intercommunalité qui n'est pas le cadre d'une Collectivité Territoriale qui avait fait l'objet d'un consensus à l'issue des travaux du Conseil de Développement à l'automne 2012, et que Batera a soutenu ces dernières années. On peut par exemple faire référence aux limites démocratiques d'un mode de désignation des membres du Conseil Communautaire qui ne passe pas par le suffrage universel direct. Ont également été pointés la faiblesse des relations transfrontalières avec le Pays Basque Sud ; ou encore le manque d'un véritable statut de l'élu.e lui octroyant des conditions matérielles permettant sa participation effective dans le fonctionnement d'une institution structurée à l'échelle de l'ensemble d'Iparralde.

Ces éléments du diagnostic supposant des changements d'ordre statutaire et/ou légal, l'ensemble des recommandations que nous présentons dans ce document n'y fait pas référence. Ils seront abordés à part, en organisant courant avril/mai un moment dédié à la réflexion sur les évolutions structurelles nécessaires du cadre institutionnel en Iparralde.

*Le travail de réflexion autour du diagnostic de la Gouvernance Pays Basque a régulièrement mis en évidence certaines limites du cadre institutionnel actuel, en faisant régulièrement référence à la revendication de la Collectivité Territoriale à statut particulier*

# Les différentes instances de gouvernance et leurs fonctions

## 1. Réécrire le Pacte de Gouvernance au plus tôt

En 2017, la CAPB a validé un document fondateur qui définit ses règles de fonctionnement et qui s'appelle le "Pacte de Gouvernance". Ce document est applicable jusqu'en 2020. Afin que les électrices et les électeurs, ainsi que les candidat.e-s aient bien toute l'information, il est nécessaire de réécrire un Pacte de Gouvernance bien en amont des élections municipales et communautaires de mars 2020.

## 2. Assurer la place des territoires dans les instances dirigeantes

Lors de sa création en 2017, les instances dirigeantes de la CAPB ont été composées en fonction des réalités territoriales de l'époque (existence de 10 EPCI précédemment). Au moment de la réécriture du Pacte de Gouvernance, et même si la composition de ces instances peut être revue à la marge, il est primordial de prendre en considération la diversité territoriale. Ainsi la Commission Permanente, le Conseil Exécutif et les Commissions Thématiques tireraient toujours leur légitimité des territoires.

## 3. Distinguer les vice-présidences thématiques et les vices présidences territoriales

Dans un objectif de clarification et d'efficacité, il est souhaitable de répartir les fonctions entre plusieurs élu.e-s. En plus de permettre de faire monter en responsabilité davantage d'élu.e-s, cette proposition favorisera le fonctionnement en définissant de manière plus claire les rôles des un.e-s et des autres.



## Un règlement intérieur qui intègre de nouvelles mesures

### 4. Instaurer des règles limitant le cumul des responsabilités

Afin que toutes les institutions fonctionnent au mieux, il est nécessaire que des élu·e·s s'y consacrent pleinement. La fonction de président·e de la CAPB nécessite de s'y consacrer à temps plein et de ne pas être maire en même temps. Dans le même temps, les fonctions exécutives de la CAPB ne sont pas compatibles avec un mandat départemental, régional ou de parlementaire. Enfin, il n'est pas évident que le cumul de la fonction de vice-président·e de la CAPB et de président·e de syndicats intercommunaux soit pertinent.

### 5. Assurer la parité dans les instances dirigeantes de la CAPB

Concernant la parité dans les instances dirigeantes, même si la CAPB est signataire d'une charte sur la question, force est de constater que la présence des femmes aux fonctions exécutives reste marginale. Il convient d'aller plus loin sur le sujet en inscrivant des engagements forts dans le futur pacte de gouvernance.

# Des élu.e.s acteurs majeurs des décisions politiques

## 6. Remettre les élu.e.s au centre des décisions avec le soutien des services

Les services administratifs et techniques sont au cœur des dispositifs institutionnels. Ils sont les rouages du fonctionnement de la CAPB et la font vivre au quotidien. Les salarié.e.s sont une aide précieuse et nécessaire afin de mettre les élu.e.s dans les meilleures dispositions pour prendre les décisions stratégiques concernant les différents champs d'actions des diverses politiques publiques. Sans faire le procès de l'administration, une attention particulière doit être apportée au fait que l'élu.e reste toujours au centre de la décision, que le politique imprime le rythme.

## 7. Favoriser les conditions de participation des élu.e.s (vers un statut de l'élu.e) avec notamment un pacte entre la CAPB et les associations et entreprises qui emploient les élu.e.s en responsabilité au sein de la CAPB

L'institution Pays Basque dépasse largement tous les cadres institutionnels ou associatifs que le Pays Basque a connu jusque-là. La CAPB pour fonctionner a besoin d'élu.e.s disponibles et pleinement impliqué.e.s dans leur mandat. Conjuguer activité professionnelle à temps plein, mandat municipal et fonction de responsabilité au sein de la CAPB n'est pas toujours chose aisée. Aussi, l'institution pourrait ouvrir une réflexion avec les employeurs des élu.e.s concernés afin d'aménager dans la mesure du possible les emplois du temps professionnels de ces personnes.

## 8. Veiller dans les procédures de recrutement à la présence d'élu.e.s du territoire concerné

Lors de l'embauche d'agents amené.e.s à exercer leur fonction sur un territoire donné, faire en sorte que des élu.e.s représentant le territoire concerné puissent participer aux procédures de recrutement (jurys, sélection des candidat.e.s...).

## Les commissions thématiques, lieux d'élaboration préalable de la décision

### 9. Garantir que les commissions de la CAPB se réunissent en amont des dossiers les plus importants

Globalement, la participation aux travaux de la CAPB s'avère difficile pour les élu·e·s. Par ailleurs le mode de fonctionnement de certaines commissions ne favorise pas un partage de l'information permettant une réelle prise en compte des contributions de l'ensemble des élu·e·s : certains dossiers semblent totalement ficelés au moment où ils sont présentés. Il s'agit donc, dès les phases amont, de mieux associer les élu·e·s à leur préparation et à l'élaboration de la décision.

### 10. Ouverture des commissions thématiques aux acteurs de la société civile

La CAPB est vécue comme une institution « non participative » pour les citoyens·ne·s : éloignée des habitant·e·s, et pâtissant d'un manque de concertation avec la société civile, sentiment de bureaucratie... Il s'agit de rectifier cette perception et garantir aussi une meilleure participation des acteurs de la société civile en intégrant dans chaque commission quelques représentant·e·s de la société civile par le biais du Conseil de Développement.

# Une institution Pays Basque qui investit tous ses territoires

## 11. Etablir pour certains sujets un schéma de co-construction des décisions permettant une vie politique de proximité dynamique

Le diagnostic citoyen a permis d'identifier une forte implication des élu-e-s à l'échelle de l'agglomération. Jugée particulièrement positive et nécessaire en cette phase de construction institutionnelle elle est néanmoins perçue comme une concentration obtenue au détriment de l'activité des pôles territoriaux. L'ensemble des participant-e-s a souligné l'importance de maintenir des instances subsidiaires de proximités pour conserver une vie démocratique dynamique au sein des territoires de l'agglomération. Pour ce faire, la co-construction de décisions constituerait un levier pertinent pour inciter une plus grande participation dans ces territoires infra-communautaires.

## 12. Redessiner les périmètres des pôles territoriaux

Concernant les territoires infra-communautaires, il apparaît opportun d'envisager une redéfinition des périmètres sur la base d'espaces tout à la fois porteurs de sens pour les acteurs locaux mais également caractérisés par leur relation aux enjeux contemporains.

## 13. Donner à voir la déclinaison des politiques communautaires à l'échelle de la commune

Sur les politiques menées par la CAPB, prévoir de manière systématique une déclinaison possible à l'échelle de la commune ou du quartier pour les communes les plus urbaines. Cette déclinaison s'appuiera sur les élu-e-s municipaux et favorisera aussi la participation des citoyen-ne-s dans l'application locale des politiques sectorielles d'intérêt communautaire et en particulier concernant les compétences transversales de la transition écologique et sociale, de l'euskara et du transfrontalier.

## Une déconcentration des services communautaires

### 14. Compléter les dispositifs techniques par une ingénierie d'animation de projets territoriaux

Au-delà des dispositifs techniques, la CAPB pourrait installer des services d'animation de projets sur le territoire. Cela permettrait de renforcer la présence de l'institution au plus près des mairies, des associations et globalement des porteurs de projets.

### 15. Assurer des permanences locales régulières des chefs de services

La CAPB intervient sur un vaste champ de compétences. Il serait intéressant que des salarié-e-s responsables des différents services puissent tenir des permanences localement sur les territoires afin d'aller au plus proche des élu-e-s ou des salarié-s municipaux.

### 16. Maintenir des interlocuteurs de proximité au sein de services d'accueil, d'information et d'accompagnement des populations

Comme toutes les institutions, la CAPB a vocation à rendre des services à la population. Il est important de maintenir localement des interlocuteurs physiques afin de renseigner en direct les bénéficiaires (dispositifs d'aides, carte de transports...).

### 17. Assurer à court terme un service bilingue à la population

Le plan de politique linguistique de la CAPB prévoit la présence et l'utilisation de la langue basque dans tous ses champs de compétence. Il convient de mettre en place pour les agents de la CAPB des plans de formation afin qu'à court terme les services à la population soient aussi assurés en langue basque

## Information des citoyen·ne·s (1/2)

### 18. Retransmettre en direct sur internet les séances des instances délibérantes

Diffuser via internet les séances du Conseil Communautaire et de la Commission Permanente afin qu'elles puissent être visionnées par les habitant·e·s du territoire. Le dispositif technique existe et a été utilisé une seule fois lors de la première séance.

### 19. Inciter les communes à intégrer une rubrique CAPB dans les bulletins municipaux

La majorité des communes communique par le biais d'un journal municipal. Celui-ci pourrait comporter une rubrique « CAPB » de manière à y diffuser les informations de la Communauté Pays Basque en lien avec la commune concernée.

### 20. Diffuser à tous les foyers d'Iparraide la revue d'information de la CAPB

La CAPB s'est doté d'un journal d'information (Baskinfo). Il s'avère que celui-ci ne parvient pas dans toutes les boîtes à lettres. Il faudra y remédier afin que chacun·e ait accès à l'information institutionnelle.

### 21. Organiser localement des réunions d'information entre élu·e·s et citoyen·ne·s

Organiser une à deux fois dans l'année des réunions d'informations au sein des pôles territoriaux entre les conseiller·e·s communautaires du pôle, les conseiller·e·s municipaux et les citoyen·ne·s

## Information des citoyen·ne·s (2/2)

### 22. Veiller à une information grand public sur les effectifs CAPB, leurs évolutions et sur les incidences budgétaires

Afin de faire face au sentiment exprimé à plusieurs reprises dans la phase de diagnostic, il est important que la CAPB prévoit un travail de pédagogie sur ses effectifs. L'acquisition de nouvelles compétences entraîne des embauches multiples. Afin que les citoyen·ne·s comprennent bien les objectifs de ces dernières il convient d'expliquer leurs évolutions et l'impact sur les budgets.

### 23. Réaliser un organigramme clair de la CAPB

Une fois l'organisation bien établie, un organigramme clairement compréhensible de tou·te·spermettrauxélu·e·scommunautaires, municipaux, aux agents territoriaux qui exercent leurs fonctions à la CAPB ou dans les mairies ou encore aux citoyen·ne·s de manière large de bien identifier les interlocuteurs selon les domaines de compétences et la nature des questions qu'ils se posent.

### 24. Intégration beaucoup plus importante de la langue basque dans les supports de communication

La CAPB a adopté deux délibérations concernant la langue basque, l'une lui octroyant une reconnaissance officielle, l'autre précisant le projet de politique linguistique de la CAPB. Il convient de prendre ces deux délibérations en compte et d'assurer la présence et l'utilisation de la langue basque dans toute communication s'adressant aux citoyen·ne·s (supports papier, site web, tweets...).

# Participation et contrôle citoyens

## 25. Faciliter la formulation d'avis et de proposition par l'organisation de Journées thématiques ouvertes

Ces journées seraient consacrées aux politiques sectorielles, ouvertes à tou-te-s les acteurs, structuré-e-s ou pas, œuvrant dans le domaine traité lors de la journée. Tous les champs de compétence de la CAPB peuvent être concernés : culture, habitat, sport, langue basque, agriculture, mobilités...)

## 26. Organiser des votations citoyennes

Déjà possibles au niveau communal, ces consultations donneraient la parole à l'ensemble des habitant-e-s de la CAPB concernant les décisions politiques structurantes pour Iparralde ou tout le Pays Basque. Cette préconisation qui fait écho à l'actualité de ces dernières semaines répond à une demande de participation directe des citoyen-ne-s, non seulement par une concertation en amont de la décision mais aussi dans la prise de décision.

## 27. Réaliser des audits locaux et/ou sectoriels réguliers sur les services à la population par tirage au sort d'un jury citoyen

Si la continuité du service a été assurée, la période de réorganisation a soulevé des inquiétudes pour l'avenir concernant la qualité et la proximité des services. Au delà des enquêtes habituelles ou des rapports de bureaux d'étude, il s'agit d'innover avec des procédures qui ont fait leurs preuves ailleurs.



# Méthodologie et étapes de l'audit citoyen

*Cet audit citoyen s'est déroulé en 3 phases permettant le diagnostic de la situation, la confrontation entre différents points de vue et l'élaboration de propositions. A l'issue de chacune des phases, le groupe moteur de BATERA a réalisé un travail de compilation et de synthèse pour préparer la phase suivante. De même à l'issue de la dernière étape, il a réalisé un travail de mise en forme et classement des propositions mises en regard des éléments issus du diagnostic.*

*Première phase : des réunions locales ouvertes à toute personne qui le souhaite. Entre le 15 septembre et le 13 octobre*

*Fonction : faire un bilan des deux premières années de la première institution du Pays Basque Nord. Les participant-e-s devaient répondre à la question : Quels sont les éléments, tendances ou aspects négatifs/positifs de la création et du fonctionnement de la Communauté d'Agglomération Pays basque dans ce que vous connaissez ou percevez?*

*La même méthodologie a été utilisée dans tous les groupes, celle qui consiste classer tous les aspects d'une situation dans une matrice regroupant deux critères : négatifs ou positifs et facteur interne (sur lequel on peut agir) ou externe. Soit :*

	---	+++
externe	Menaces	Opportunités
interne	Faiblesses	Forces

*l'exercice a été complété par un recueil d'apports via un questionnaire internet.*

*Deuxième phase : des auditions d'élus-e-s, de divers acteurs de la société civile ou de personnes ressources extérieures au Pays Basque (le public était constitué de ceux et celles ayant participé à la première phase). Elles se sont déroulées les samedis 3 et 10 novembre à Espelette. A chaque session 4 ou 5 personnes ont été invitées à s'exprimer durant 30 mn. 20 mn pour répondre à des questions communiquées à l'avance, issues de la phase 1 et 10 mn pour les questions de la salle.*

*Troisième phase : des ateliers à Ainhize le samedi 1er décembre*

*Fonction : après le diagnostic et les compléments d'informations, aller vers la rédaction de propositions pour l'amélioration du fonctionnement institutionnel existant.*

*Les participant-e-s se sont répartis en 4 groupes ayant chacun un thème : Relation avec les citoyens / Relation avec les territoires / Fonctionnement démocratique / Fonctionnement des services*

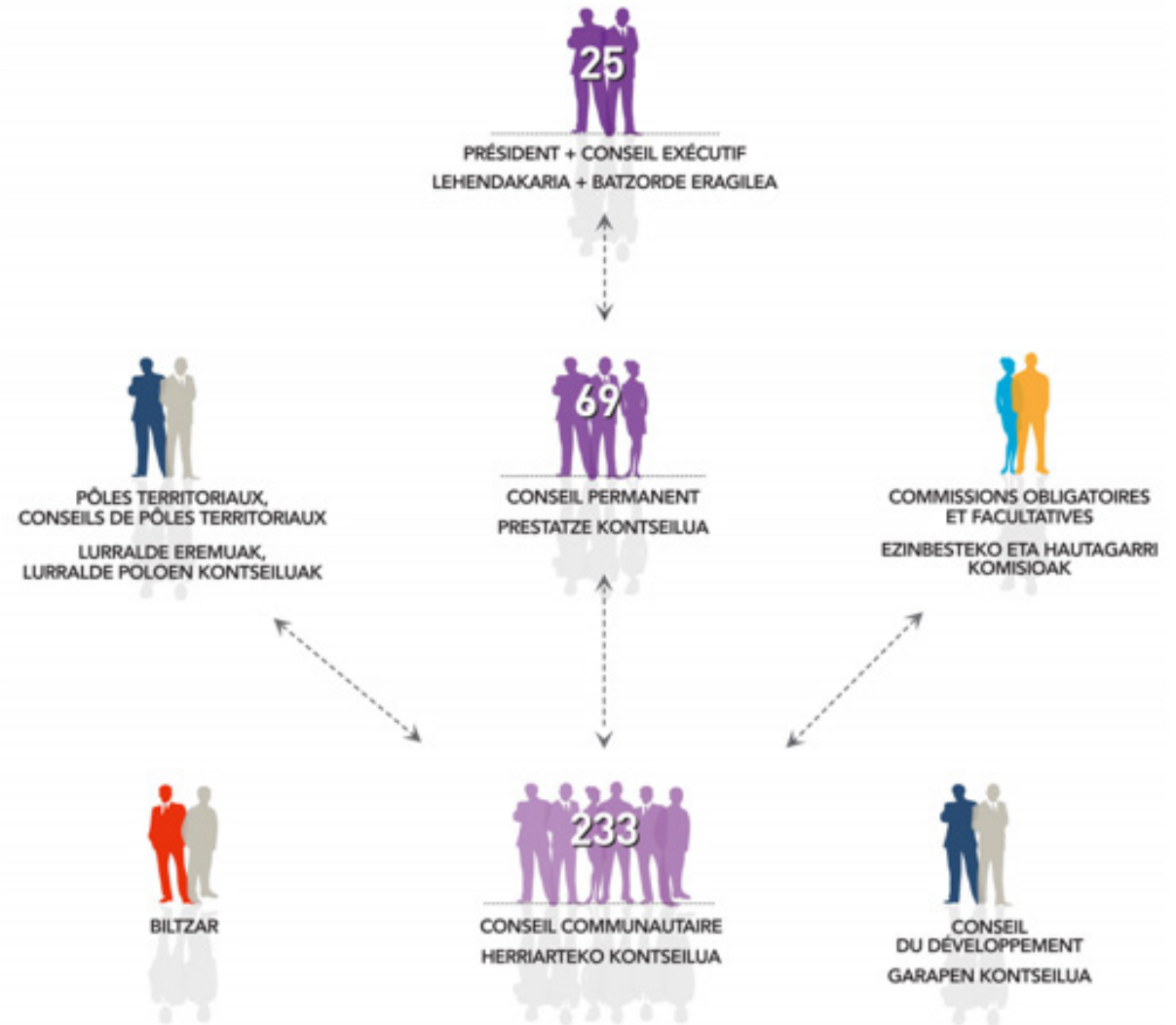
*Chaque groupe a articulé son travail autour de trois étapes permettant de rappeler la visée à long terme ainsi que les avancées à court/moyen terme :*

- Quels sont les questions, problèmes concernant le thème du groupe ?*
- Comment agir dans l'idéal : si on n'avait aucune contrainte (financière, technique,...) que ferait-on pour régler ces problèmes ?*
- Propositions concrètes : au vu des problèmes identifiés et de nos idéaux, quelles propositions concrètes pourrions-nous faire ?*

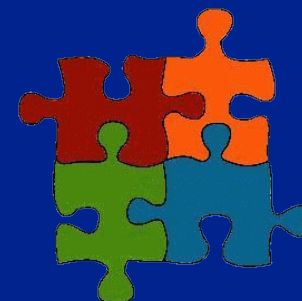
# Pacte de Gouvernance et Organigramme de la CAPB

A plusieurs reprises dans cet Audit, nous faisons référence au Pacte de Gouvernance comme un des documents fondateurs de la Communauté Pays Basque. Pour celles et ceux qui souhaiteraient le consulter afin d'approfondir le sujet, vous pouvez le télécharger à l'adresse suivante : [labur.eus/FWvS5](http://labur.eus/FWvS5)

Voici ci-contre, toujours dans un objectif d'information, un organigramme de la CAPB actuellement.



BATERA remercie toutes les personnes qui ont participé d'une façon ou d'une autre à cet exercice démocratique que représente l'audit citoyen de la gouvernance Pays Basque. Les 150 participant.e.s aux réunions locales de diagnostic ou aux ateliers d'Ainhize, ainsi que les acteurs de la société, spécialiste ou élu.e-s en responsabilité au sein de la CAPB qui ont accepté de répondre aux questions posées dans le cadre des auditions.



Plateforme Batera  
BP 40  
64250 ESPELETTE

[plateforme.batera@gmail.com](mailto:plateforme.batera@gmail.com)

[www.batera.info](http://www.batera.info)